

Attache de conduit/boîte pour support de profil en « T »



CERTIFICATIONS





FONCTIONS

Assure une méthode de fixation au-dessus des barres en T acoustiques

Trou avec filetage pour fixation directe sur un boîtier de sortie ou sur les attaches de conduit

Assure un alignement parfait quand utilisé en combinaison avec une attache de conduit et un boîtier de sortie, éliminant ainsi une déformation due au décalage dans le conduit

SPÉCIFICATIONS

Table 1/1					
Référence catalogue	Matériau	Finition	Taille de trou	Type de trou	Longueur de la vis
4ACS	Ressort acier	nVent CADDY Armour	6.4 mm	Fileté	19.1mm

INFORMATIONS PRODUIT COMPLÉMENTAIRES

Consultez les autorités locales pour obtenir une autorisation concernant une utilisation particulière. À ne pas utiliser pour accrocher le profil en « T ».

AVERTISSEMENT

Les produits nVent doivent être installés et utilisés uniquement comme indiqué dans les feuilles d'instructions et les documents de formation de nVent. Les feuilles d'instructions sont disponibles sur www.nvent.com et auprès de votre représentant du service client nVent. Une installation incorrecte, une mauvaise utilisation, une mauvaise application ou tout autre défaut de respect total des instructions et des avertissements de nVent peut entraîner une défaillance du produit, des dommages matériels, des blessures corporelles graves et la mort et/ou annuler votre garantie.

North America

+1.800.753.9221 Option 1 – Customer Care Option 2 - Technical Support

Europe

Netherlands: +31 800-0200135 France: +33 800 901 793

Europe

Germany: 800 1890272 Other Countries: +31 13 5835404

APAC

TRACHTE

Shanghai: + 86 21 2412 1618/19 Sydney: +61 2 9751 8500



Notre gamme complète de marques:

CADDY ERICO HOFFMAN ILSCO SCHROFF



©2025 nVent. Toutes les marques et tous les logos nVent sont la propriété ou sont sous licence de nVent Services GmbH ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. nVent se réserve le droit de modifier les spécifications sans préavis.